
CLAUDIA RUIZ :

Il est donc trois minutes après le début de l'heure. Devrions-nous commencer ? Isaac ou Abdeldjalil, vous nous dites si vous voulez commencer. Je crois que vous pouvez commencer. Abdeldjalil, vous allez être président de séance, vous allez commencer. Donc on va lancer l'enregistrement. Cette réunion est maintenant enregistrée.

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cet appel AFRALO du groupe de travail de révision des principes opérationnels. Nous sommes le 15 juillet 2021 à 17 h UTC un jeudi.

Aujourd'hui, nous avons sur le canal anglophone Barrack Otieno, Seun Ojedeji, Isaac Maposa, Roberto Gaetano, Sarah Kiden. Nous avons Abdeldjalil Bachar Bong sur le canal francophone.

Du personnel, nous avons Silvia Vivanco, moi-même Claudia Ruiz qui gère l'appel. Nos interprètes de langue français sont aujourd'hui Claire et Jacques.

Et avant de commencer, j'aimerais rappeler à tout le monde de bien indiquer votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et également pour que les interprètes puissent vous identifier.

Ceci dit, je donne la parole à Abdeldjalil, vous avez la parole. Allez-y Abdeldjalil.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Bonsoir à tout le monde. Merci beaucoup au personnel et bienvenue à notre appel d'aujourd'hui, à tous les membres qui sont présents et à notre invité Roberto.

Sans toutefois tarder, comme vous voyez au niveau de l'écran, nous avons notre agenda. Le premier point concerne l'appel nominal par le personnel. Le deuxième point concerne l'adoption de l'ordre du jour. Le troisième point concerne des récapitulatifs des mesures à prendre. Et quatrième point, c'est l'expérience de l'association des membres individuels des RALO qui sera faite par notre invité ici qu'on remercie vraiment, Roberto. Et le cinquième point, c'est la finalisation des droits des membres individuels à travers l'expérience des RALO, qui sera présentée par notre président d'AFRALO Seun ainsi que par Hadia. Nous avons le sixième point, processus de demande des membres individuels. Le septième point, quelles sont les étapes suivantes.

Et sans toutefois tarder, je vais demander aux membres si vous êtes d'accord sur l'agenda ou si vous avez d'autres points à ajouter au niveau de l'agenda. S'il n'y a pas de main levée, nous pouvons considérer que l'agenda est adopté. Donc on peut dire que l'ordre du jour est adopté.

Nous allons passer directement au point 3 concernant les récapitulatifs des mesures à prendre de la réunion précédente de juin. Nous allons donner la parole au personnel. Personnel, à vous la parole.

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup. Claudia, mettez s'il vous plaît à l'écran les mesures qui étaient à prendre.

Premièrement, Claudia Ruiz devait envoyer un Doodle pour organiser cet appel aujourd'hui. Ensuite, Seun devait lancer un débat sur les options de droit de vote pour les personnes sur la liste de diffusion ; cela a été effectué, nous allons en parler aujourd'hui. Sarah Kiden devait contacter Roberto Gaetano et l'inviter à se joindre à cet appel. Nous remercions beaucoup Roberto Gaetano de s'être rendu disponible, il est ici avec nous aujourd'hui.

Abdeldjalil, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Silvia.

Maintenant, nous allons passer au point 4, un point spécial le partage de l'expérience des membres individuels des RALO, le droit de vote qui sera présenté ici par notre invité Roberto. Je pense qu'on n'a pas à le présenter ici, c'est quelqu'un qui est connu au niveau de la communauté, quelqu'un qui est vraiment actif dans différents groupes, etc. Donc Roberto, merci d'avoir accepté notre invitation et à vous la parole.

ROBERTO GAETANO : Merci beaucoup.

Nous avons eu un échange de courriels et je pense avoir répondu à ces courriels. Donc je ne sais pas comment vous voulez procéder. J'aimerais passer pas plus de cinq minutes pour vous donner les principes que nous avons adoptés et ensuite, ce sera peut-être plus utile que vous

posiez des questions précises et spécifiques plutôt que je fasse un long discours.

Le principe que nous avons adopté pour les utilisateurs individuels à EURALO, c'était pour s'assurer de la participation et pour donner la possibilité aux utilisateurs individuels de participer, mais d'être prudents néanmoins, de ne pas prendre le risque que les utilisateurs individuels soient trop invasifs. Et un des principes de base, c'était que l'ALAC et les RALO sont basées sur une participation de structure At-Large. Donc nous pensions au début que s'il y avait beaucoup d'utilisateurs individuels, cela pouvait changer la structure, la philosophie-même de l'ALAC, d'At-Large.

Donc nous avons été extrêmement prudents et le modèle que nous avons adopté, c'est d'avoir une ALS qui n'en est pas une mais qui représente tous les membres individuels. Pour le vote des membres individuels, c'est un agrégat, c'est un ensemble qui représente au maximum une structure At-Large, une ALS. Donc le pouvoir du vote et de ces membres individuels ne peut pas changer la situation d'une manière extrêmement drastique et importante et influencer énormément les décisions d'EURALO qui restent solidement dépendantes du vote des structures At-Large ou ALS.

Ceci dit, j'aimerais mentionner le fait que nous avons maintenant plus de 60 membres individuels et je ne sais pas si cela vous intéresse aujourd'hui, mais sur ces 60 membres individuels, beaucoup ont été élus à des postes par exemple au conseil d'administration d'EURALO et sont à la tête ou président de groupe de travail, donc c'est un impact très positif en fait sur EURALO. Et cela a été une grande aide et cela a

permis d'améliorer si vous voulez la force d'EURALO pour le développement de politiques. On est renforcé grâce à ces membres individuels, mais cela n'a pas affecté néanmoins le vote et les procédures et l'équilibre du pouvoir pour ainsi dire au sein même d'EURALO qui est resté solidement en contrôle des ALS. Voilà le concept que nous avons.

Je voudrais rajouter un seul point. C'est que nous avons été très prudents parce que ce n'était pas véritablement le début d'At-Large mais c'était quand même quelque chose dont on a commencé à parler il y a 10 ans environ. Donc l'expérience d'introduire les membres individuels, c'était bien avant qu'on ait des recommandations provenant de la révision d'At-Large. Donc cela explique pourquoi nous avons été extrêmement prudents dans la manière dont nous avons introduit la participation des membres individuels. À la base, c'est cela.

Mon opinion personnelle, c'est que ce serait plus utile pour moi de répondre à vos questions plutôt que de continuer à vous parler pour vous dire des choses qui sont des choses qui ne sont peut-être pas des choses sur lesquelles vous voulez vous concentrer. Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Roberto pour ce partage d'expérience. Nous allons laisser la parole aux membres qui souhaitent poser des questions directes, donc à vous la parole. Qui souhaite prendre la parole ? Je vois Seun qui a levé la main. Seun, à vous la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci.

Je pense que pour moi, ces informations sont intéressantes en plus des informations que vous nous avez données dans le courriel que vous nous avez envoyé. Donc je pense que pour le bénéfice de ceux qui n'ont pas été en copie de ce courriel en particulier, je dirais que ce serait bien de faire une récapitulation. Ce serait aussi positif... En fait, j'essaie de faire une petite récapitulation en utilisant le texte et les cinq questions qui ont été envoyées dans le chat.

Roberto, pensez-vous qu'il y aurait un point qui devrait être éclairci dans votre cas ? S'il y a des corrections à faire, vous me le dites. Les membres individuels sont élus par le groupe de membres individuels ; c'est bien cela, Roberto ?

ROBERTO GAETANO :

Oui, c'est cela. Puisque nous sommes organisés comme une organisation qui peut se présenter pour les structures At-Large, nous avons des règles et une des règles était les élections d'un président par tous les membres individuels. Ce président est le représentant officiel de l'organisation. Par conséquent, il a le droit de vote au sein d'EURALO comme tout représentant d'une ALS.

SEUN OJEDEJI :

Parfait. Et la possibilité de voter pour cette personne, la possibilité d'exercer son droit de vote au sein d'EURALO, comment fonctionne ce processus dans ce cas-là ?

ROBERTO GAETANO : Le processus est le suivant. Au début, nous avons un vote secret et lorsque nous avons pris [confiance] au cours des années, nous avons simplifié cela et nous avons fait un [Google Post] pour cette décision.

Je vais reprendre un petit peu un point. Pour la sélection du président, nous avons tous les ans une réunion générale annuelle au cours de laquelle nous avons la possibilité de voter. Ce vote était organisé par le personnel de l'ICANN, le personnel de l'ALAC. Après le vote, le président allait être le président nommé et il allait l'être pendant une année supplémentaire ou une année à partir de là.

SEUN OJEDEJI : Oui, c'était clair. Merci Roberto.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun et Roberto pour vos explications.

SEUN OJEDEJI : Je crois que ce point va nous aider aussi pour notre prochain point de l'ordre du jour. Cela est clair, on comprend bien comment le président est élu. Le président représente le vote d'EURALO au nom des membres individuels.

Pour tous ceux qui sont sur cet appel, je pense que ce serait positif que vous répétiez certaines des choses que vous aviez déjà dites dans votre courriel. Par exemple, est-ce que ce représentant – c'est la question 3 – vote tel qu'il le veut, tel qu'il le détermine ou tel que détermine le groupe ?

ROBERTO GAETANO : Comme je l'ai dit dans mon courriel, en principe, il n'y a aucune manière pour EURALO de s'assurer que le vote effectué par le président est effectué au nom des utilisateurs individuels et qu'il reflète le désir de la majorité des utilisateurs. Donc c'est une question de confiance pour chaque vote effectué au sein d'EURALO. Toutes les structures At-Large doivent voter et nous faisons un sondage interne en utilisant Doodle et le président va voter en fonction de la majorité résultant de ce sondage Doodle.

Donc si ce vote s'avère être quelque chose que les utilisateurs ne voulaient pas, la seule mesure que nous avons, c'est que les membres peuvent demander une réunion annuelle générale pour révoquer le personnes – c'est la seule possibilité dans ce cas-là quand les utilisateurs ne sont pas d'accord avec le vote de leur président.

EURALO n'a aucune manière de déterminer si le président a voté en accord avec le souhait de ses membres ou pas. Il s'agit vraiment d'une question de confiance. Et je pense que c'est une situation que nous n'avons jamais connue. Il y a eu plusieurs présidents qui ont siégé à la tête de cette association de membres individuels et nous n'avons jamais eu ce type de situation, il n'y a jamais eu aucun problème concernant le président qui ne respectait pas le choix de la majorité des membres.

SEUN OJEDEJI : Parfait. Donc les représentants des membres individuels, c'est déterminé par la réunion des membres individuels et par ces élections. Et le président doit voter en fonction de ce que les membres individuels

souhaitent et ceci est déterminé par un consensus entre tous les membres, c'est-à-dire que la manière de voter sera différente – on peut faire un sondage Doodle ou un autre système, mais il est important dans notre discussion de le comprendre.

Est-ce que d'autres membres ont des questions ? Est-ce que vous avez d'autres choses à commenter ? Je vois que Sarah a la main levée, allez-y Sarah. Merci Roberto. Sarah Kiden, vous avez la parole. On ne vous entend pas.

SARAH KIDEN :

Bonjour à tous. Merci beaucoup Roberto d'avoir participé à notre appel et d'avoir répondu à nos questions parce que lors de l'appel précédent, nous avons beaucoup de questions.

J'ai une question concernant le courriel que vous nous avez envoyé pour l'enregistrement. Je ne sais pas si vous avez répondu à la question du cas où le leadership va nommer un nouveau secrétariat ou un nouveau président ; est-ce que cela modifie l'enregistrement de l'ALS au niveau local ?

ROBERTO GAETANO :

Merci. C'est une bonne question. Non. À tout moment, outre la réunion générale annuelle, les membres peuvent demander de rencontrer ou de se réunir avec le leadership ou avec le président. Tout changement de président ou les changements de président n'affectent en aucune manière la représentativité de l'organisation en elle-même. C'est exactement comme si une structure certifiée à l'At-Large changeait de représentant. Donc c'est seulement un changement de nom dans la

base de données, mais cela n'affecte en aucune manière les autres procédures et les autres éléments.

SARAH KIDEN : Merci beaucoup Roberto.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Sarah, Roberto et Seun pour vos interventions.

Moi, j'ai une petite question. Maintenant, de temps en temps, on l'appelle le président, de temps en temps on l'appelle le représentant des membres individuels ; pour un problème de transparence, pourquoi ne pas proposer une idée qui est une réponse aux délibérations des membres soit par Doodle ou par consensus connue par tout le monde et les représentants ou les présidents qui représentent les membres individuels doivent voter uniquement sur les décisions prises par les membres individuels par consensus. Donc il y aura un mécanisme de suivi ou de transparence : s'ils ont voté oui, c'est oui et s'ils ont voté A, c'est A. Est-ce qu'au niveau des RALO vous avez ces mécanismes ou vous n'avez pas expérimenté cela, ces cas ? Roberto ?

ROBERTO GAETANO : Merci pour cette question.

En réalité, lorsque nous avons une question envoyée par EURALO pour laquelle nous devons voter, la première étape sera toujours de discuter du point dans notre liste de diffusion interne pour voir si nous parvenons à un consensus. Et c'est seulement lorsqu'un consensus n'est

pas atteint ou lorsqu'il n'est pas clair qu'un accord existe entre le président et les membres.

Je ne me souviens que de quelques situations sur 10 ans et c'était le premier jour, je dirais, des cas donc de position controversée, seulement quelques cas. Donc pour répondre directement à votre question, je dirais que non, nous n'avons jamais envisagé la possibilité d'établir une règle qui permettrait que seulement les décisions par consensus soient présentées et cela, pour la raison que d'avoir des utilisateurs individuels est déjà réduit. Nous ne parlons que d'un vote au sein d'EURALO sur une quarantaine de structures. Donc je dirais que c'est vraiment un vote qui n'a pas énormément d'importance.

Si on élimine les cas où cela est exprimé seulement par la majorité et non pas par consensus, on risque de miner la possibilité de participer pour les utilisateurs finaux. Donc nous n'avons jamais considéré la possibilité de restreindre le vote des membres individuels au cas où nous avons atteint un consensus.

Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Roberto.

Je vois la main levée du président Seun. Seun, à vous la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup Roberto.

C'est une autre question. Vous avez mentionné le vote unique des membres individuels à EURALO. Selon votre expérience récente sur les membres individuels, est-ce qu'EURALO a débattu de cela ? C'est ma première question. Est-ce que les membres individuels peuvent prendre des décisions qui n'ont pas trait à EURALO, par exemple est-ce qu'ils peuvent voter aux élections ?

ROBERTO GAETANO :

Pour répondre à la première question, nous n'avons pas débattu de cela, nous n'avons pas considéré cela. Et peut-être que lors de la prochaine réunion générale d'EURALO, si on a plus de membres individuels, on pourrait en effet mettre cela à l'ordre du jour lors de la prochaine assemblée générale. Mais accroître la pondération des membres individuels, je ne le vois pas dans l'avenir proche parce que ce qui est important en fait, c'est une participation large de membres individuels que nous avons dans [l'avis] d'EURALO. Et le vote, vraiment, c'est mineur comparé à la manière dont les membres individuels participent à des groupes de travail, à des postes de leadership.

Pour répondre à la deuxième question, non, nous avons eu des débats sur divers points, mais nous avons exprimé des positions sur des points qui ont été proposés au vote ou à la discussion par EURALO.

Je suis désolé, mais je vais devoir je crois bientôt vous quitter. Mais n'hésitez pas à noter des questions s'il vous plaît. Si vous avez des questions, n'hésitez pas après cet appel à me contacter et je serai très heureux de répondre par courriel à vos questions et de participer si nécessaire à votre prochain appel. Je suis désolé mais aujourd'hui, je

dois vraiment vous quitter. J'ai des limites de temps, donc je dois partir.
Merci beaucoup.

SEUN OJEDEJI : Merci Roberto.

SILVIA VIVANCO : Merci beaucoup Roberto, au revoir.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Roberto d'avoir pris le temps d'être avec nous et d'avoir contribué à ce débat, vraiment un débat important. Nous vous remercions. Et comme le disait Roberto, si nous avons d'autres questions ou des suggestions, on doit aussi lui envoyer via email.

Sans tarder, nous allons attaquer le point 5, qui est la finalisation du droit de vote des membres individuels à travers l'expérience des RALO. Ce point sera présenté par Seun Ojedeji, président d'AFRALO, et Hadia Elminiawi. Seun, à vous la parole.

SEUN OJEDEJI : Merci.

Je crois que pour poursuivre ce que nous avons entendu à la suite de l'intervention de Roberto Gaetano, nous allons pouvoir retourner à notre document Google et voir...

Sarah, vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

SARAH KIDEN : Oui. Je vous laisse parler, je parlerai après vous, une fois qu'on aura le document à l'écran.

SEUN OJEDEJI : Nous allons mettre le document Google à l'écran, merci.

Nous allons parler du droit de vote. Nous avons l'option 1. C'est un petit peu plus bas dans le document, nous allons descendre sur ce document, je crois que nous devrions aller à la page 3 du document. Très bien.

La première option, c'est avec un vote unique. C'est une structure où, plutôt que d'avoir des membres individuels ayant formellement une structure ALS et qu'ils aient des Doodle entre eux et des élections pour des dirigeants, là, ils auraient la possibilité de voter et ce serait fait par le personnel. C'est l'option 1. Cela restreint toujours le vote des membres individuels à un vote.

L'option 2, c'est l'option qui n'avait pas de majorité. Et l'option 2, c'est d'avoir un certain nombre de votes, d'avoir de plus en plus de poids selon le nombre de membres individuels. C'est la différence entre l'option 1 et l'option 2.

Aucune de ces options ne propose d'avoir une structure ALS qui regrouperait les membres individuels. Donc la question maintenant est la suivante : est-ce que nous prenons l'option avec une structure ou est-ce que nous prenons l'option sans structure ALS ? Je crois que ce sont les deux points. Si c'est l'option 2, il y a la possibilité d'avoir un poids de plus en plus lourd selon le nombre en croissance de membres individuels à AFRALO. Nous avons l'option 1 avec une structure.

Je vais donner la parole à d'autres personnes. Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Merci beaucoup.

J'aimerais suggérer que nous ne retenions pas l'option 2. Je pense qu'on a [deux options 1 qui ressemblent à l'option 1], donc une possibilité de création d'une structure. Donc on remplace l'option 2 en disant que nous créons à ce moment-là une structure ALS pour les membres individuels. Mais si nous allons avec cela, je ne sais pas si les membres individuels doivent décider de la création de la structure ou pas ; il faut réfléchir à cela aussi.

SEUN OJEDEJI :

Nous avons entendu Sarah. Est-ce qu'il y a d'autres suggestions ? Abdeldjalil, allez-y.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun de m'avoir accordé la parole.

L'option que Sarah vient de proposer décrit carrément une structure de membres individuels. Je ne sais pas dans ma tête si cela ne va pas créer encore une confusion parce que même AFRALO, [inaudible] et en même temps créer une autre structure, avoir ses règlements intérieurs définis et cela va prendre beaucoup de temps, beaucoup d'énergie, il y aura un peu de chevauchement aussi.

Comme Roberto a parlé du cas d'EURALO, au lieu d'appeler le président qui va représenter ou qui va porter la voix du vote des membres individuels, on peut plus parler du représentant. Je pense à une structure légère ; au lieu de l'appeler président, plus représentant. Et si le représentant officiellement, après le vote interne des membres individuels, va porter leur voix, leur choix au niveau global s'il y a un vote, je pense que cela aidera beaucoup.

Je pense que l'option que Sarah a dite est bonne mais cela va compliquer pour implémenter, ça risque de créer beaucoup de chevauchements. C'est mon avis personnel. Merci beaucoup Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci Abdeldjalil, merci de votre retour d'information.

Nous avons deux options. Et je crois qu'il est clair que l'option 2, Sarah l'a suggérée, est retirée de la table, elle n'est plus en existence, elle n'a pas été beaucoup soutenue. L'option 1 serait 1A ou 1B. Pour 1A, nous avons une structure et pour 1B, pas de structure.

Je pense que dans notre région, nous avons des spécificités et je crois que l'option qui serait moins complexe et plus facile à mettre en œuvre et moins politique également serait de ne pas avoir de structure, donc l'option sans structure ; donc ne pas avoir de leadership, d'ensemble de règles pour cette structure. Je pense que ce serait plus simple et moins politique.

Je pense que créer une structure prendrait en effet beaucoup de temps et qu'on pourrait ne pas avoir d'ALS. Le personnel pourrait utiliser des Doodle pour prendre l'opinion des membres individuels. Et on aurait le

résultat pour ces membres à la suite d'un Doodle, qu'il y ait un représentant par exemple ou cela pourrait passer par le président de RALO ou le personnel, donc on aurait ce résultat et il serait pris en compte dans le processus de vote. Je crois que cela serait moins compliqué et je crois que cela donnerait aux membres individuels une bonne acceptation. C'est mon opinion et je crois que ce serait bien de se poser la question.

« Comment les représentants seraient sélectionnés ? », question sur le chat. Lorsque c'est le temps des élections, c'est lorsque les bulletins de vote seront créés, comme le font d'autres RALO mise à par EURALO. Ils demandent le feedback du personnel et je pense que cela va être la même approche. Donc peut-être que le personnel peut nous rafraîchir un petit peu la mémoire sur la manière de gérer ces membres individuels sans utilisation de structure.

Est-ce que Silvia est là ?

SILVIA VIVANCO :

Oui, Seun. Notre collègue Evin Erdoğan coordonne le vote des membres individuels pour APRALO et EURALO. Et il y a différents sondages, il y a par exemple 20 personnes qui sont membres individuels et on leur envoie la possibilité de voter et ensuite, il y a un résultat. Il y a deux options, option A et option B, et c'est comme cela que le vote est effectué.

Ensuite, les membres individuels vont voter et le représentant individuel va voter. Et chaque année, lors de la réunion générale, tous les individus vont sélectionner un représentant.

SEUN OJEDEJI : Je n'entends pas Silvia.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Oui, on vous entend Silvia. Seun, vous avez un problème d'audio parce qu'on entend Silvia correctement.

SILVIA VIVANCO : Donc la personne qui est nommée comme le représentant des membres individuels va coordonner tout cela. Chaque année, on sélectionne un représentant qui va coordonner ces élections.

Pendant que j'ai la parole, je voulais aussi souligner le fait que le mois dernier, nous avons essayé de contacter tous les membres individuels pour leur demander de remplir un formulaire RGPD pour créer une nouvelle liste de diffusion. Mais nous n'avons pas eu un bon taux de réponse. Donc il y a aussi eu une enquête qui a été effectuée sur 60 membres individuels et nous avons obtenu peu de réponses. Donc c'est quelque chose qui nous inquiète. Nous aimerions que le secrétaire d'AFRALO contacte chacun de ces membres et essaie de les inciter à devenir plus proactifs de façon à ce que cette liste de diffusion puisse fonctionner pour tous les membres individuels d'AFRALO et pour qu'ils forment un groupe plus cohérent, un groupe plus uni.

Seun, vous m'avez entendue ? J'espère que c'était clair.

SEUN OJEDEJI : Oui, merci Silvia.

Peut-être qu'il nous faut maintenant incorporer tout cela en fonction des réponses que nous allons recevoir. Peut-être que nous devrions incorporer une ligne dans l'option 1 pour indiquer un processus par lequel les membres individuels vont nommer leur représentant. Est-ce que c'est une suggestion que l'on ajoute cela ou est-ce que vous voulez qu'on demande au leadership d'AFRALO de coordonner les élections entre les membres individuels pour que ces membres individuels votent ? Est-ce que vous préférez que les membres exécutifs coordonnent ce processus ou le personnel de l'ICANN ?

Les membres individuels vont toujours être inscrits à la liste de diffusion, comme les ALS. La seule différence et le seul moment où une coordination doit être organisée, c'est au moment de voter. Donc cette coordination doit avoir lieu au niveau de la RALO. Cela veut dire que tous les membres individuels et le leadership et les ALS aussi vont former un seul groupe. Et c'est à ce moment-là qu'ils devront voter et il faudra qu'il y ait une coordination. Cette coordination va permettre aux représentants d'être nommés seulement au moment de voter. Est-ce que l'on fait cela en sélectionnant un membre parmi les membres individuels ou est-ce qu'on demande au leadership de coordonner cela ? À ce moment-là ce serait le leadership de la RALO qui demanderait au personnel de l'ICANN de coordonner cela, ce processus de vote en parallèle avec celui des ALS.

Sarah, allez-y, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Merci Seun, merci Silvia.

Concernant les élections des représentants, en fonction de l'expérience que nous avons eue dans la coordination des membres individuels, je pense que ce serait mieux qu'ils sélectionnent eux-mêmes quelqu'un. Nous savons qu'ils vont sélectionner quelqu'un et à ce moment-là, ils devront voter et répondre, donc ils devront participer, comme Silvia l'a dit de façon à ce que la participation sera un processus permanent. Comme cela, ils vont sentir qu'ils participent au processus et ils seront contents de contribuer.

Ensuite, en ce qui concerne le leadership d'AFRALO et la possibilité qu'il coordonne tout cela, nous pensons que le leadership d'AFRALO ne devrait pas faire cela. Ce serait mieux que ce soit le personnel qui le fasse ou que les membres individuels l'organisent entre eux. En tout cas, c'est mon opinion.

Merci.

SEUN OJEDEJI :

Parfait. Actuellement, le leadership d'AFRALO coordonne avec le personnel de l'ICANN le processus pour les ALS. D'après ce que Sarah me dit, on ne devrait pas permettre au leadership d'AFRALO de coordonner cela pour les membres individuels.

Je vois un commentaire d'Esther qui propose que ce soit le personnel qui coordonne le processus. D'accord.

Peut-être que Claudia peut nous expliquer ce qui se passe et ce qui est nécessaire [inaudible]. Le personnel va rédiger le contenu du sondage, va préparer le sondage et va le partager avec le leadership qui dira : « OK, on est d'accord avec ce texte » ou « On veut modifier telle ou telle

chose », ce que le leadership fait toujours. À ce moment-là, le personnel continue à coordonner le reste du sondage et lorsqu'on a les résultats, le personnel nous le remet. Ce serait comme cela. Avant que le personnel présente l'annonce, il coordonne d'abord avec le leadership tout ce processus. C'est ce que le leadership d'AFRALO fait actuellement d'ailleurs.

Je vois qu'Abdeldjalil avait levé sa main, mais je vois maintenant que sa main est baissée.

En tout cas, c'est une explication. Et en fonction des explications qui nous ont été fournies jusqu'à maintenant, est-ce que vous pensez qu'il y a un conflit ? Si le leadership a fait cela avec les ALS jusqu'à maintenant sans aucun problème, est-ce que vous pensez qu'il y aurait un problème si le leadership continue à le faire et le fait avec les membres individuels ? Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que vous considérez qu'il y a un problème ici ? Première question.

Et deuxième question : qu'est-ce que vous préférez comme système ? Je voudrais avoir vos préférences. J'ai entendu l'opinion de Sarah. Est-ce que quelqu'un d'autre peut donner son opinion ? Est-ce qu'il y a une autre personne qui pense que l'on devrait sélectionner le représentant ou que le leadership devrait s'en charger ?

SARAH KIDEN :

Je voudrais la parole. C'est moi qui ai présenté cette préoccupation. Je dirais que nous disons la même chose en utilisant des paroles différentes. Puisqu'on a déterminé que le vote des membres individuels est équivalent au vote des ALS, c'est le même processus, donc ce que

vous dites, c'est que le leadership d'AFRALO va coordonner les membres individuels et va organiser tout cela. Mais si vous le faites exactement comme on le fait pour les ALS, je suis tout à fait d'accord avec ce système, j'avais mal compris. Je pense qu'il faudrait aborder la question de la participation des membres individuels, parce que même s'il y a un vote de leur part, nous devons nous assurer qu'ils participeraient.

Merci, j'en ai terminé.

SEUN OJEDEJI :

Merci Sarah.

Abdeldjalil, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun et merci à Sarah pour cette belle contribution.

À mon avis, concernant la désignation ou la sélection des membres individuels, j'appuie ce que Sarah a avancé. Entre les membres individuels, ils peuvent désigner ou ils peuvent élire une personne. La personne élue, je pense que ce n'est pas pour un mandat d'une année ou bien de deux ans, mais uniquement durant le vote. S'il y a le vote, ils peuvent désigner monsieur A et demain, ils peuvent désigner madame B et cela peut continuer comme ça. Je pense que pour chaque vote, ils peuvent dire : « Maintenant, c'est Seun qui va voter, qui va nous représenter pour le vote et demain, ce sera Sarah, etc. » Donc entre eux à l'interne, ils peuvent désigner à tout moment pour chaque période de vote, donc pendant une année si nous avons deux, trois, votes, je ne

sais pas, ils peuvent carrément désigner. Donc les représentants, ce n'est pas uniquement : « Je suis le président de tout le monde, de tous les membres individuels et je peux faire ce que je veux. » [inaudible].

Et je suis d'accord aussi que le personnel, comme d'habitude, pour les ALS, coordonne cela en coordination avec AFRALO.

Je vais m'arrêter là. Merci beaucoup Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci. Pardon, je ne sais pas si j'ai vraiment bien compris la question des représentants pour chaque vote. Peut-être que Sarah peut nous expliquer qu'est-ce que cela signifie.

SARAH KIDEN :

D'après ce que j'ai compris, le représentant peut être sélectionné par les membres individuels pour voter. Ce n'est pas que cette personne est un leader pendant toute l'année ; il est sélectionné seulement pour voter dans un cas particulier. C'est ce que j'ai compris. Je suis tout à fait d'accord avec cela.

SEUN OJEDEJI :

Parfait. Donc nous allons avoir un processus de sélection de ce représentant avant de voter, avant chaque vote. Ils devront donc voter et ce sera un représentant.

SARAH KIDEN :

Non, c'est ce que vous disiez, c'est-à-dire qu'ils vont voter entre eux et ensuite, ils vont dire : « Voilà, c'est notre vote. Nous voulons voter pour

telle ou telle chose. » Ensuite, ils vont demander au personnel de voter. Et l'autre alternative serait ce que disait Abdeldjalil, ce serait de sélectionner une personne qui votera en leur nom.

SEUN OJEDEJI : Le processus de sélection pour cette personne, comment va-t-il fonctionner ?

SARAH KIDEN : C'est une question qu'on doit poser.

SEUN OJEDEJI : Je crois que c'est moins compliqué si on demande au personnel de refléter le résultat. Mais si l'on veut que ce soit quelqu'un qui vote, dans ce cas-là, peut-être que pendant le vote lui-même des membres individuels, pour chaque vote, on peut aussi inclure le vote d'un représentant, à savoir : « Voulez-vous représenter ? » puisqu'on a deux étapes dans ce processus. On peut utiliser ce processus de bulletin de vote. Ce serait une question de plus posée parmi les membres individuels : « Par qui voulez-vous être représenté pour voter dans ce processus de vote d'AFRALO ? »

Mais il y a aussi un risque, là. C'est qu'à ce moment-là – parce qu'on ne peut pas déterminer qui va devoir voter alors que pour le personnel de l'ICANN, on sait qu'il n'y a pas de conflit – ils peuvent toujours voter, quel que soit le résultat. En tout cas, ce sont les deux options que l'on a.

Abdeldjalil, vous avez la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun de m'avoir accordé la parole.

Juste une petite précision concernant les membres individuels. Moi, comme j'ai proposé, ce sera une procédure de vote normale comme on le voit au niveau des ALS. Donc même les représentants qu'ils vont désigner, ils doivent voter. S'il y en a par exemple 15, tous les 15 vont voter et à l'issue du vote qui doit être coordonné par le personnel en collaboration avec le leadership, ils auront un résultat. Les membres individuels ont choisi A ou B. Maintenant, en interne, on va désigner monsieur tel ou madame telle qui va porter cette voix ou notre vote, notre décision au niveau des votes des ALS. Donc ce sera un vote qu'il peut faire. Donc ils peuvent désigner une personne unanimement durant la réunion pour qu'il apporte leur voix. Donc je pense qu'ils doivent avoir la procédure interne, c'est-à-dire le vote comme on le fait au niveau des ALS, donc ils ont les mêmes droits et après, ils peuvent désigner telle personne qui doit porter notre message au niveau du vote global. Juste cette précision.

Merci.

SEUN OJEDEJI : Désolé, j'ai perdu ma connexion.

Merci Abdeldjalil. Ce que je suggérerai, parce que l'heure s'est déjà écoulée, nous sommes toujours sur ce point, je suggérerais que nous nous concentrons sur l'option 1. La seule chose qui est encore en sursis, c'est le processus de vote pour AFRALO – c'est tout ce qu'on a à voir – et voir comment les membres font des Doodle et s'organisent pour

exprimer leur point de vue, et qui va voter, qui va être la personne qui va voter, représentant ou pas.

Abdeldjalil, j'ai pris note de vos observations. Sarah, j'ai noté ce que vous avez dit. Je crois qu'on a besoin d'un libellé pour l'option 1. Et nous allons pouvoir commenter sur le document Google. Je crois qu'on n'est pas tout à fait d'accord sur cela encore. On va noter des textes, on va trouver un libellé pour ces points de vue et on va travailler de cette manière par écrit et voir l'option 1 et proposer un texte véritablement pour qui entérine le vote, qui vote pour représenter la voix des membres individuels. C'est ce que nous allons faire, c'est ce qui nous reste à décider. Tous les autres points sont clairs. Ce qui compte, c'est qui vote au nom des membres individuels. Voilà ce qu'il nous reste à voir. Merci.

Je vais redonner la parole à Abdeldjalil pour clore la réunion.

ABDELJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun.

Maintenant, moi aussi je donne la parole à Isaac Maposa pour la clôture. Isaac, à vous la parole.

ISAAC MAPOSA :

Bonjour à toutes et tous. Merci Seun. Merci à toutes et à tous. Merci Sarah, merci au personnel.

Nous allons donc débattre lors d'un prochain appel de ces points qu'on n'a pas effectués aujourd'hui. Nous devons continuer notre travail sur les droits de vote sur le document Google. Donc j'encourage tout le

monde à aller sur Google et à contribuer. Je suis sûr que certains n'ont pas été en mesure de s'exprimer aujourd'hui, donc nous allons continuer les débats et également sur la liste de diffusion, nous allons travailler de cette manière.

Je donne la parole au personnel pour notre prochain appel. Quand aurons-nous le prochain appel ? Le personnel a la parole.

SILVIA VIVANCO :

Est-ce que vous voudriez avoir un appel la semaine prochaine ? Je vois qu'il y a un appel le 22 juillet à 18 h UTC. Mais peut-être que nous pourrions avoir un appel juste avant, à 17 h UTC par exemple. Ce seront deux appels l'un après l'autre. Ou est-ce que vous voulez l'avoir une heure plus tard ou deux heures plus tard ? Ou est-ce que vous voulez que le personnel envoie un Doodle pour la semaine prochaine ? Ou est-ce qu'on attend le 26 juillet ? Donc quand voudriez-vous avoir cet appel ?

Abdeldjalil nous parle en effet et il nous dit que nous avons le forum Afrique du DNS. Donc Doodle suggéré par Abdeldjalil. On peut vous envoyer un Doodle pour la semaine prochaine. Est-ce que la semaine prochaine vous va ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui, merci beaucoup Silvia. Très bien. Un Doodle et comme cela, ça va être très bien.

[ISAAC MAPOSA] : Donc la semaine du 26, ce serait peut-être mieux parce qu'on a le forum du DNS la semaine prochaine.

SILVIA VIVANCO : Très bien. La semaine prochaine, ça irait. C'est la semaine du 27, le DNS Afrique. Je regarde le calendrier, le 21, c'est assez plein mais on pourrait le faire le 21 ou le 22, donc mardi, mercredi, jeudi à l'heure habituelle AFRALO et on pourrait faire un appel. On va faire cela.

ISAAC MAPOSA : Très bien, merci beaucoup. Donc on vous tient au courant. Il y aura un Doodle pour un appel de la semaine prochaine le mardi, le mercredi ou le jeudi.

Merci beaucoup à toutes et à tous. Au revoir à toutes et à tous.

CLAUDIA RUIZ : Merci, au revoir. L'enregistrement est terminé. Au revoir tout le monde.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]